

PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIR : CERTIFICAT DE COMPÉTENCE POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX DANS LE CADRE DE LEUR MISE À MORT_ MODULE RPA - 2025 (SUR MESURE)



MONZIOLS Mathieu
Ingénieur d'étude

Autres experts
GAULT Éric

Formation Présentielle **14 à 21 heures,**
selon le nombre
d'espèces

Pour qui ?

Le ou les responsable (s) « protection animale » - « RPA » du site
Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

Objectifs / Compétences

Connaître la réglementation ;
Faire des préconisations en matière de conception des installations ;
Décrire, utiliser et entretenir les équipements et matériels ;
Réaliser des modes opératoires normalisés ;
Définir des procédures d'autocontrôle ;
Gérer les cas particuliers ;
Réaliser la veille technique et réglementaire.

Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

Pré-requis

Professionnels des abattoirs

Méthode pédagogique

Nombreuses études de cas
Guide des Bonnes Pratiques de la Protection Animale en Abattoir remis
Ifip, organisme de formation habilité « porc », « bovin-équidé », « ovin caprin »



[Version en-ligne](#)

Programme de la formation

Accueil des participants - Feuille de présence

Tour de table : Positionnement des participants par rapport au thème
La formation pourra être, le cas échéant, animée par un expert différent du responsable pédagogique du stage.

A l'issue de la formation, les candidats sont évalués par un QCM en ligne. Un bordereau de score est édité et signé par l'IFIP puis remis au candidat.

Le candidat transmet ensuite son bordereau et le Cerfa 14868*03 imprimé à la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP) de son département de domiciliation, qui lui délivrera le Certificat de compétence. Certification visée: certificat de compétence professionnelle des conducteurs et des convoyeurs: enregistré sous le numéro RS 5647 dans le Répertoire spécifique.

Organisme Certificateur: Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (certification enregistrée le 10/12/2021)

Espèce 1 - Ex « Porcin »

Bien-être, réglementation & connaissance de l'animal

- Les différentes représentations et approches du bien-être animal et leurs enjeux
- Le cadre réglementaire
- Les fonctions et responsabilités du RPA
- Connaissance du comportement et de la physiologie des animaux
- Méthodes d'étourdissement
- Notions d'inconscience et d'insensibilité, de l'inconscience à la mort de l'animal

Management de la protection animale en abattoir Module spécialisé Porc - 1 jour

- Intégrer les spécificités de l'espèce pour mieux manipuler les animaux
- Le guide des bonnes pratiques de la protection animale en abattoir : Prise en main
- Mode opératoires normalisés : conception et communication avec les opérateurs- Etudes de cas
- Mise en place des contrôles internes de protection animale sur tous les postes concernés

Contrôle des connaissances en fin de formation

Groupe d'espèces complémentaires- Ex « Bovin/Équidé », « Ovin/Caprin » + ½ -journée par groupe d'espèces selon le même déroulé pédagogique